

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 47 (1959)

Heft: 869

Artikel: Pensons aux moins favorisés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-269460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lectures de vacances

Psychologie

L'influence masculine est fort réduite dans les conditions sociales actuelles, à l'égard de l'éducation des enfants. On l'oublie trop souvent. L'influence de la mère s'exerce presque seule durant la petite enfance parce que le père travaille loin du foyer familial. Jadis l'artisan, le commerçant, le notaire ou l'homme de loi, le médecin, le financier même, exerçaient leur profession au domicile familial. Le petit enfant n'avait pas seulement sous les yeux l'exemple de sa mère, mais l'activité de son père. L'éducation se trouvait ainsi beaucoup mieux équilibrée.

Lorsque l'enfant entre à l'école, il y trouve une institutrice et là encore la formation en vue de la vie sociale n'est pas équilibrée. On constate chez de nombreux enfants, des troubles du comportement qui résultent de cette carence masculine.

M. Everett Ostrowsky, psychologue diplômé de l'Université de Paris et de l'Université de New-York, a étudié ce problème et a analysé un grand nombre de cas d'enfants fréquentant l'école maternelle. Il ne s'agit pas seulement d'enfants dont le père est rarement à la maison, mais dont la famille est dissociée, ces familles-là ne sont hélas ! pas rares. Ces exemples sont probants, il faut s'efforcer de remédier à ces conditions fâcheuses.

L'auteur reconnaît l'impossibilité de modifier rapidement les conditions sociales actuelles, il propose d'adopter aux institutrices maternelles des assistants masculins. Il convient aussi de veiller au corps professoral des enfants plus âgés qui manque d'instituteurs (35 % en France, 21 % aux Etats-Unis, environ).

Nous ne saurions assez recommander la lecture de cet ouvrage à toutes les personnes qu'intéressent l'éducation. Elles y trouveront matière à fructueuses réflexions.

Psychanalyse

Dans l'étude ci-contre il était question de l'influence de conditions sociales sur le développement de l'enfant. Dans l'ouvrage que M. Erik H. Erikson a consacré à « *Enfance et Société* », il s'agit d'étudier « les racines du moi dans l'organisation sociale ». Il s'agit de psychanalyser les relations du moi avec la société et spécialement pendant l'enfance.

On est fervent ou l'on n'est pas fervent de psychanalyse. Cependant, nous recommandons à ceux qui ne sont pas fervents de lire attentivement ce volume. Ils trouveront là des remarques frappantes de vérité à propos de cas soignés par la psychanalyse.

Dans la deuxième partie consacrée à l'examen de l'enfance chez deux tribus indiennes d'Amérique, on apprendra à connaître des coutumes ancestrales qui ne présentent pas seulement un intérêt ethnographique, mais qui nous obligent à réfléchir aux principes mis à la base de notre éducation européenne et nous devons concevoir que ces principes ont une valeur relative à la civilisation dont ils doivent assurer la survie.

Nous assistons, dans la troisième partie, au développement du moi, que le psychanalyste guide grâce à l'emploi de jeux et jouets. « Le jeu de l'enfant est la manière infantile d'expérimenter en créant des situations-modèles, et de maîtriser la réalité en expérimentant et prévoyant. » Le praticien observe l'enfant qui joue et établit son diagnostic, mais le jeu aussi doit opérer le traitement : « jouer un conflit est la façon la plus naturelle pour un enfant de s'en dégarer. »

Enfin, dans la quatrième partie, « La jeunesse et de l'évolution de l'identité », outre les considérations générales sur les moyens d'obtenir l'équilibre de la personnalité, on s'attachera aux chapitres très originaux sur « La légende de l'enfance d'Hitler » et « La légende de l'enfance de Maxime Gorki ».

Biographie de Pouchkine

Les éditions « La Diane Française » viennent de publier un nouvel ouvrage de Mme E. Piccard, écrivain dont nous avons déjà parlé dans notre journal. Mme Piccard, épouse d'un savant suisse, mais d'origine russe, a publié des livres et des articles décrivant la vie dans son pays avant la Révolution et après.

Aujourd'hui, il s'agit d'un essai biographique et critique consacré à Alexandre Pouchkine, l'un des plus grands écrivains russes qui vécurent du début du XIX^e siècle jusqu'en 1937, année où il fut tué dans un duel.

Nous ne voulons pas déflorer le livre en racontant l'existence mouvementée de Pouchkine, ni évoquer ici le tableau extraordinairement vivant que Mme Piccard nous donne de la vie en Russie à cette époque. Remarquons seulement qu'elle nous fait aimer son héros, malgré les multiples défauts de caractère que le récit nous révèle. Nous comprenons que pour être capable de composer des œuvres telles que « Boris Godounov » ou « Eugène Onéguine », il faut être doué d'une sensibilité et d'un tempérament qui excluent la possibilité d'une existence tranquille, ordonnée, égale.

Un livre attachant et enrichissant qui embellira plus d'une heure de vacances.

A. W. G.

La formation de ces deux personnalités a eu des répercussions incalculables dans le monde et l'on ne saurait nier la nécessité de vouer des soins au développement intérieur des individus.

Everett Ostrowsky. — *L'influence masculine et l'enfant d'âge préscolaire* — Ed. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris.

Erik H. Erikson — *Enfance et Société* — Delachaux et Niestlé.

Lectures pour la jeunesse

« L'Ecolier Romand »

Pendant les vacances, les écoliers romands passionnés de lecture emporteront leur journal qui leur promet de beaux moments.

« L'Ecolier Romand ». — Prix de ce numéro 50 cts. Abonnement annuel : Fr. 6.—. Bimensuel. Adm. rue de Bourg 8, Lausanne, CCP II. 666.

L'Affaire Jésus

La jeunesse d'aujourd'hui a souvent peine à s'intéresser aux récits anciens, au langage vieilli. A son intention, M. Georges Crespy, professeur à Montpellier, présente Jésus-Christ comme un personnage contemporain et évoque les événements comme le ferait un journaliste actuel. Nous croyons que cet effort de rapprochement plaira à beaucoup de jeunes et rendra service à leurs aînés.

Georges Crespy — *Jésus-Christ* — Labor et Fides, Genève.

En Valais

La Ligue valaisanne des femmes catholiques a tenu son assemblée à Brigue, le 13 mai, sous la présidence de Mme Dr Bürcher-Admet. Après l'allocation de Mgr. Nestor Cathrin, évêque de Sion, on écouta les rapports des diverses commissions : protection de la jeune fille, bien des aveugles, home de vacances pour mères de famille, association des paysannes, des costumes, etc.

Démoralisation par contagion

A une époque où le divorce était frappé d'un discrédit social, on était retenu, dans une large mesure de penser au divorce à la première querelle conjugale. Mais lorsque le divorce est répandu comme il l'est maintenant, de très nombreux couples sont engagés à y songer. Et, dès qu'on songe au divorce, on se querelle plus gravement, on se jette à la tête des menaces de séparation qui envahissent les choses.

Nous constatons que des hommes qui ont beaucoup contribué, au début de ce siècle, à affranchir l'humanité d'un moralisme pharisaïque sont préoccupés aujourd'hui de la situation qu'ils ont aidé à créer. Non seulement les psychanalystes mais aussi les communistes. Ceux-ci ont eu, au début une attitude « anti-famille », mais cette attitude a subi un revirement étonnant, extraordinaire, au point que la famille est plus solide aujourd'hui en Russie que chez nous.

Comment lutter ?

Que faut-il donc faire ? — La « remoralisation » doit provenir d'une source spirituelle plutôt que par l'établissement de lois. Mesdames, si vous obtenez le droit de vote, utilisez-le le mieux possible. Mais que les lois soient votées par des hommes ou par des

Alliance de Sociétés féminines suisses

Nouvelles brèves

Après 34 années d'activité, Mlle Rosa Neuschwander s'est démise de ses fonctions de présidente du « Bernischer Frauenbund ». Mme A. Debrüt-Vogel, Dr phil., assumera la présidence ad interim.

La « Frauenzentrale Basel » a désigné Mlle Veronica Müller présidente de l'association en remplacement de Mlle Alice Keller, Dr phil.

Le 6 juin, la Communauté de travail : « La femme et la démocratie » tiendra son assemblée annuelle à Olten. Un cours d'information est organisé en même temps sur le thème : « Erkenntnisse und Lehren aus der Abstimmung vom 1. Februar 1959 ».

Trois associations — l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, l'Alliance suisse des infirmières diplômées d'hygiène maternelle et infantile et l'Association des hôpitaux suisses — gèrent ensemble un bureau de placement suisse pour le personnel infirmier étranger (SVAP) qui s'est ouvert récemment à la Kreuzstr. 72, Zurich 32. Une commission paritaire assiste la directrice du bureau, Mlle Nina Bänziger, dans sa tâche.

Commissions de l'Alliance

Commission d'experts pour les questions d'habitation

Mlle E. Rikli, Dr sc. ec. s'est démise de ses fonctions de présidente ; elle poursuit toutefois son activité au sein de la commission. Une nouvelle présidente a été désignée en la personne de Mme Claire Ruffer, architecte à Berne ; Mme M. Billter, Neuchâtel, a été nommée vice-présidente. Mme S. Wimmer-Ferri, Lugano, est également devenue membre de cette commission.

Commission pour l'étude de la réglementation fédérale des allocations familiales

Mlle E. Nägeli, Dr jur., est remplacée par Mme A. Blaser-Egli, Lucerne, comme déléguée du comité au sein de cette commission.

Commission des professions féminines

Mlle E. Guisan, Genève, a été nommée nouveau membre de cette commission.

Nouveaux membres individuels

Depuis avril 1959, l'Alliance a accueilli les membres individuels suivants : Frau Frieda Amstutz, Berne ; Mme J. Bauermeister, Neuchâtel ; Mme E. Berthoud, Neuchâtel ; Signora Suzanne Bionda, Preonzo/Tessin ; Mme G. Girard, La Tour-de-Peilz ; Frau M. C. von Greizer, Berne ; Mme R. Guez, Yverdon ; Mme H. Guinand, Carouge-Genève, à vie ; Frau A. Hubacher-Constam, Zürich, à vie ; Frau Maria Inderbitzin, Neuhäusern ; Mme L. Keller-Chapuis, Wallisellen ; Frau W. Keller, prakt. Aerztin, Schinznach-Dorf ; Frau Emmy Küry-Vogt, Berne ; Frau Dr H. Meyer-Borel, Uzwil ; Mme L. Michaud, Dr méd., Lausanne ; Mme A. Niestlé, Neuchâtel ; Frl. Hanni Pestalozzi, Wil ; Frau Dr S. Steiner-Rost, St-Gallen, à vie ; Mlle Madeleine Stroele, St-Blaise ; Frl. Nelly Suter, Berne ; Frau Dr Hélène Thalmann-Antenen, Berne ; Mme E. Wegmann, Neuchâtel ; Mlle M. Wyss, Neuchâtel ; Signora Alma Zeli-Bacciarini, Bellinzona.

Prix de l'alcool (suite de la page 1)

sommission courants et les associations féminines notamment, qui se sont tant dévouées naguère pour faire accepter le nouveau régime de l'alcool, ne peuvent qu'approuver les décisions du Conseil fédéral. Déjà en raison du trafic routier et de la nouvelle loi en cette matière qui doit bientôt entrer en vigueur, la diminution de la consommation de l'alcool devient une impérieuse nécessité. A côté des heureuses mesures visant à utiliser les fruits et les pommes de terre sans distillation, le renchérissement des eaux-de-vie, même s'il n'est pas très réjouissant pour certains milieux, constitue une mesure d'intérêt général dûment justifié.

La Suisse dispose d'environ 21 millions d'arbres fruitiers produisant en moyenne 800 millions de kilos auxquels viennent s'ajouter les importations de fruits du midi. Le devoir de la Confédération est de favoriser l'emploi des fruits et de restreindre la production d'eau-de-vie. Les surplus de fruits qui, jadis, étaient distillés sont aujourd'hui transformés en concentrés. Ces méthodes modernes d'utiliser les fruits ont fourni leurs preuves pour l'alimentation de notre pays lors de la dernière guerre mondiale.

Il est très indiqué de tout mettre en œuvre pour favoriser non seulement l'écoulement des fruits et jus de fruits, mais aussi celui des concentrés. Les nombreuses possibilités d'emploi qu'offrent ces concentrés de haute valeur sont encore trop peu connues. Les ménagères suisses ont là une belle et importante tâche.

A. S. F.

Pensons aux moins favorisés

Année mondiale des réfugiés

(30 juin 1959-30 juin 1960)

A l'occasion de l'année mondiale des réfugiés, l'Office central suisse d'aide aux réfugiés a arrêté un programme de conférences destiné à renseigner le public de notre pays sur les questions internationales et suisses relatives aux réfugiés. Le programme, la liste des conférenciers et des films sont à disposition. Les demandes et les inscriptions doivent être adressées à Mlle N. Jollos, Service de presse et de conférences de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, Bleicherweg 21, Zurich, tél. (051) 27 44 92.

Un jardin pour les aveugles

L'exposition nationale d'horticulture de Zurich a installé entre deux pavillons de la voie droite un petit jardin tranquille que beaucoup de visiteurs négligent : le jardin des aveugles. Le promeneur aveugle est conduit soigneusement parmi les méandres d'un chemin bordé d'un muret de 50 cm. et peut, sur des plates-bandes légèrement surélevées, facilement différencier les plantes variées qui pendant toute l'année lui offrent leur parfum. Les violettes et les lilas seront suivis de fleurs de cannelle et de roses. Plus tard viendront les héliotropes et la lavande, et en automne des asters et des chrysanthèmes. Une statue et un bas-relief de bronze de 4 mètres de long décoré de fleurs, feuilles et animaux stylisés charmeront les artistes.

vous me comprenez. Ce problème de la moralité, je le lie aussi au problème de la politesse, des égards. Le laisser-aller se traduit aussi par des accidents de la circulation : manque d'égards, de politesse qui incontestablement révèle un manque de discipline personnelle. On a la prétention de pouvoir vivre comme si on était tout seul sur la mappemonde, on se donne la jouissance de faire de l'épate avec de la vitesse, tout simplement.

Vous le voyez, il y a un symptôme de dégénérescence sociale dans un relâchement moral. Je parlais l'autre jour avec le Dr D., bien connu en Allemagne et qui m'a dit les résultats étonnants qu'il obtenait avec des gens en leur apprenant à se tenir droit : « Quand on se tient droit, affirme-t-il, comme les spécialistes du Bouddhisme Zenn, on devient moral, et quand on s'affale dans un fauteuil, on devient immoral. » Cela veut dire, mais il y a quelque chose de vrai : il y a cette influence du dehors sur le dedans, à la condition que le dehors soit inspiré, ne l'oublions pas. Que cela vienne du Bouddhisme Zenn ou du christianisme, la vérité spirituelle reste la même : une certaine maîtrise de soi fait un homme qui résiste à la contagion.

La femme devant les problèmes de moralité, son rôle devant l'opinion publique

(Suite des notes prises à la conférence du Dr Tournier.)

Il y a aussi la contagion de l'immoralité : la contagion joue un rôle énorme. Le plus souvent, c'est presque toujours entraîné par des camarades, par des amis, qu'un jeune commence à courir les bars, à verser dans l'alcoolisme et l'immoralité ; justement à la faveur de ce désœuvrement et de cet ennui dont nous parlions tout à l'heure. N'oublions pas que les hommes sont des moutons, ils se laissent aller. Il y a une baisse générale,

femmes, cela ne touche pas vraiment le fond du problème.

Prenons de nouveau l'exemple du divorce : il faut qu'on arrive à enrayer les divorces par une mesure légale, et j'y collaborerais volontiers. J'ai fait déjà des propositions... (mais elles n'ont pas eu beaucoup de succès auprès des juristes). Je ne veux pas nier non plus qu'il ne faille pas faire tout ce qu'on peut pour « protéger ». C'est la tendance catholique de protéger les gens par le dehors, alors que la tendance protestante est d'essayer de les protéger par le dedans. Seulement, lorsque le dedans manque, cette tendance est plus dangereuse que la tendance catholique. (à suivre.)

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE - CIRE - BRILLE VITE

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des l'âge de 10 ans